

Image not found or type unknown



Mariage entre une française et un tunisien

Par orne la, le 02/05/2010 à 09:40

Bonjour, rnje suis divorcé depuis 2007, j'ai 2 enfants mon fils est installé chez lui et j'ai une fille de 16 ans qui vie avec moi.rnj'ai rencontré une homme tunisien sur internet avec qui je discute depuis 1 moi,rnnous avons echangé beaucoup de chose et il me dit des choses très gentille, il m'invite a venir en tunisie passer quelques jours pour les vacances. je ne suis pas contre, mais hier il m'a dit qu'il faudrait que l'on parle de notre avenir, je lui est dit que je ne voulais pas le mariage et il me dit qu'en tunisie ces interdit de vivre sans être marié, et que lui ne peu pas venir un france sans être marié, si je me marie en tunisie est ce que je pourrais rentrer en france ?rnet lui est ce qu'il pourra venir en france avecv moi ? je ne veux pas aller vivre en tunisie ça me fait très peur. en fait j'ai peur de me retrouvé prisonière en tunisie. je ne sais pas quoi faire merci de l'aide que vous pourrez m'apporter